



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060037

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/01/2024 9H29 C:000008 I:29615
V/REF : 927499
V/Email reçu le Lundi 29/01/2024 a 9H29

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 03849
IMMEUBLE : GUYNEMER - 03849
21/27/31/33/35 RUE GUYNEMER
01100 OYONNAX

Feillens, le 06 Juin 2024

Référence Marché: M_230509003-1

LOCALISATION : 35 RUE GUYNEMER - OYONNAX - LGT VACANT ETAGE 3 LGT 1031
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT PORTE DE CAVE FACE AU LOGEMENT + SERRURE
CHAMBRE 1 + BEQUILLE CHAMBRE 1 ET DEGAGEMENT + DOUBLE VITRAGE CHAMBRE 2
+ BEQUILLE CHAMBRE 1 + CUISINE FENETRE DROITE
(MS00006/MS00018/MS00019 X2/MS00031/MS00051 X2)
+ REMPLACEMENT VITRAGE SEJOUR
X
RAJOUT DE DEUX COMMANDES LE 16/05/2024 17H08 :
DETALONNAGE DES PORTES DE TOUT LE LOGEMENT X9
X
BUTOIR CAOUTCHOUC DANS TOUT LE LOGEMENT X10
XX
MS00009 - MS00020

Donneur d'ordre : M. J. KASSA

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 18 MARS 2024 A 10H45
PRISE DE COTES POUR REMPLACEMENT DE LA PORTE DE CAVE, DOUBLE VITRAGE
DANS LA CHAMBRE ET SEJOUR
REEMPLACEMENT BEQUILLES CHAMBRE 1
REEMPLACEMENT SERRURE 1 POINT CHAMBRE 1
REEMPLACEMENT BEQUILLES OUVRANT A LA FRANÇAISE CHAMBRE ET CUISINE
AJUSTAGE DE LA POIGNÉE DE LA PORTE DU DEGAGEMENT
TEST DE FONCTIONNEMENT

LE 3 JUIN 2024 A 10H15
DETALONNAGE DE 9 PORTES
REEMPLACEMENT DE 10 BUTOIR SUR PORTES
REEMPLACEMENT DE 2 DOUBLE VITRAGE
REEMPLACEMENT PORTE CAVE

OBSERVATIONS :

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	91,44	91,44
1,00	MS00018-Rempl.Serrure 1 pt, porte int.	1	35,56	35,56
1,00	MS00019-Rempl.Béquille mét.chromé carr7m	1	15,24	15,24
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	40,64	40,64
2,00	MS00051-Rempl.Béquille pr ouv.a la franç	1	30,48	60,96
9,00	MS00009-Détalonnage de Porte	3	30,48	274,32
10,00	MS00020-Rempl.Butoir caoutchouc fixation	3	50,80	508,00
2,00	MS00031-Rempl.double vitrage sur fenetre	3	304,83	609,66
1,00	MS00006-Rempl.Porte pré-peinte éq.ss enc	4	203,22	203,22
TOTAL H.T.				1839,04
T.V.A. a 10,00%				183,90
TOTAL T.T.C.En EURO				2022,94

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 927499 du 29/01/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: jura@servimo.fr

Lieu d'intervention

35 Rue Guynemer
01100 OYONNAX

Référence de la Demande

N°: du

MUTFOMPP Mutations Fourn.petit mat Partie privat.

4

03849-00007-00001-00031 H / Type 3 / 03

Etage : 03

01-EE-2212-FOM-61563100

Marché : M - 230509003-1

Délai

Date limite exécution : 13/02/2024

Observations

Loc sort: SIC / Loc entr: LV

MUT du 30/11/23

SEMCODA 06-98-81-61-37

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté
MS00006 Porte pré-peinte équipée paumelles, serrure, béquillage, sans encadrement et toutes sujétions PORTE DE CAVE FACE AU LOGEMENT	1,00
MS00018 Serrures 1 point, porte intérieure, label NF coffre en acier embouti époxy, 1 clé nickelée, têtère acier, pêne et fouillotaiton cloison 10 mm, y compris toutes sujétions CHAMBRE 1	1,00
MS00019 Béquille métal chromé carré de 7 mm y compris toutes sujétions CHAMBRE 1 PLUS DEGAGEMENT	2,00
MS00031 Remplacement d'un double vitrage sur fenêtre CHAMBRE 2	1,00
MS00038 Verrou de sûreté type porte de cave 3 clés sur cylindre à profil européen, y compris toutes sujétions	1,00
MS00051 Béquille pour ouvrant à la français y compris toutes sujétions de pose CHAMBRE 1 PLUS CUISINE fenêtre de droite	2,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX

EDN4



Bon de Commande

N° : 927499 du 29/01/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

Demande de travaux suivie par KASSA Jérémy le 29/01/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Virginie RONZON

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

SERVIMO JURA
S.A. capital de 15 000 €
421, rue Blaise Pascal
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 48 96 95
R.C.S. BOURG-EN-BRESSE B 798 123 030
T.V.A. Intra. FR 53 798 123 030

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE D'OYONNAX**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **35 Rue Guynemer 01100 OYONNAX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **OYONNAX**

le **29/01/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 927499